



LES ORCHIDOPHILES DE MONTRÉAL

OrchidExpo 2024

PROGRAMME

VENDREDI, 15 mars 2024	Arrivée des exposants :	dès 13h
	Inscription des exposants et Enregistrement des plantes etc.:	15h à 20h
	Montage de la salle d'exposition :	15h à minuit
	Montage de la salle des marchands :	18h à minuit
	<i>N.B. :Les plantes, présentoirs, œuvres d'art et autres inscrits en retard seront exposés mais ne seront pas jugés.</i>	
SAMEDI, 16 mars 2024	Déjeuner du jugement :	7h à 8h
	Jugement d'exposition :	8h à 11h
	Ventes ouvertes aux membres des Orchidophiles de Montréal seulement :	11h à 12h
	Admission du public :	12h à 18h
	Jugement AOS :	13h30 à 16h
	Souper des membres :	18h30
DIMANCHE, 17 mars 2024	Admission des photographes seulement:	8h à 9h
	Admission du public :	9h à 16h
	Fermeture de l'exposition :	16h
	Démontage :	16h15

RÈGLEMENTS DE L'EXPOSITION

GÉNÉRAL

1. Orchidexpo 2024 est une exposition sanctionnée par l'*American Orchid Society (AOS)*, selon les règlements de l'*AOS Handbook on Judging and Exhibition* et selon les règlements intérimaires de l'*AOS Judging Committee*.
2. En s'inscrivant, chaque exposant s'engage à respecter tous les règlements de cette exposition.
3. Toute question ou tout litige concernant l'interprétation ou l'application des présents règlements ou ceux de l'AOS doit être soumise au Directeur d'Orchidexpo ou au Directeur du jugement, selon le motif. Leurs décisions sont finales et sans appel. Pour toute question d'interprétation ou d'application, cette version française des règlements de l'exposition a préséance sur la version anglaise.
4. Les exposants doivent exprimer leurs besoins d'espace. Ils doivent en faire part officiellement par écrit à :

MARIO MIREAULT, DIRECTEUR D'ORCHIDEXPO

Courriel : info@orchidophilemontreal.com

5. Les Orchidophiles de Montréal et le Cégep Ahuntsic ne sont pas responsables de quelque vol ou dommage aux plantes, fleurs, pots, présentoirs, biens ou objets appartenant aux exposants et autres participants. Cependant, toutes les précautions nécessaires seront prises pour éviter les pertes et les dommages.
6. L'accès au site d'exposition et à la Salle des marchands est gratuit pour tout membre en règle des Orchidophiles de Montréal muni de sa carte de membre valide.
7. Tout marchand inscrit qui se désiste avant le début de l'exposition :
 - ne sera pas remboursé pour les frais de location de ses tables de vente, et
 - s'il désire s'inscrire pour une année ultérieure, il devra acquitter l'entièreté des frais de location de ses tables de vente au plus tard le 31 décembre précédant cette future édition d'Orchidexpo. Ces frais ne seront pas remboursables.

ENREGISTREMENT DES PLANTES ET AUTRES ITEMS

8. En arrivant sur place, tous les exposants doivent se présenter à la Table d'accueil des Orchidophiles de Montréal pour obtenir la localisation de leur présentoir et, le cas échéant, la localisation de leur espace de ventes et autres documents.
9. L'enregistrement et l'aide des organisateurs sont gratuites.
10. Seuls les présentoirs, plantes et autres items dûment enregistrés seront jugés. De plus, les enregistrements qui ne respecteront pas la classification officielle de cette exposition seront disqualifiés.

11. Toute expédition de plantes ou de fleurs coupées devant être exposées par Les Orchidophiles de Montréal pour des exposants absents devra être reçue avant 18h, le vendredi 15 mars 2024. Les arrangements nécessaires devront avoir été pris au moins une semaine à l'avance avec le Directeur de l'exposition.
12. Tout matériel retourné à la demande de l'exposant le sera aux frais de ce dernier. Le Directeur de l'exposition disposera à sa guise de tout matériel non réclamé ou pour lequel aucun arrangement pour son retour n'aura été pris.
13. L'enregistrement pour fins de jugement se fera selon la **PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT** plus bas.
14. Aucun enregistrement ne sera accepté pour jugement après **20h00 le vendredi, 15 mars 2024**. Les articles enregistrés en retard seront exposés mais ne seront pas jugés le samedi pour un ruban.
15. Les Classes sont ouvertes à tous, sauf celles qui exigent une condition d'éligibilité tel qu'indiqué dans la **LISTE DES CLASSES, TROPHÉES & ROSETTES** plus bas.
16. Tout présentoir enregistré dans les Classes C001, C002, C003 ou C004 (Présentoirs amateurs) peut aussi être inscrit dans la Classe C006 (Présentoir d'une Société orchidophile) si applicable.
17. Un «amateur» est celui qui cultive les orchidées comme passe-temps et qui n'en vend pas plus de cinquante (50) par année.
18. Toute plante soumise au jugement devra avoir été la propriété de l'exposant depuis au moins trois (3) mois.
19. On détermine la Classe d'une plante en trouvant le plus petit numéro de Classe possible, selon le cas dans la **LISTE DES CLASSES, TROPHÉES & ROSETTES** ci-après.
20. «Hybride» signifie hybride intragénérique (plus d'une espèce du même genre parmi les ancêtres). Les «hybrides intergénériques» désignent les hybrides issus d'ancêtres appartenant à des genres différents.
21. Une orchidée ne peut être enregistrée que dans une seule Classe. Cependant,
 - une orchidée enregistrée dans la Classe C308 (Parfums) peut aussi être enregistrée dans une autre Classe (C015 à C119) ;
 - une orchidée enregistrée dans la Classe C119 (Semis, fleurissant pour la première fois) peut aussi être enregistrée dans une autre Classe (C015 à C117; C308).
22. Les entrées dans la division artistique (Classes C300 à C306; C309) doivent être des créations originales de l'exposant.

PRÉSENTOIRS

23. Les présentoirs **doivent être enregistrés**, tout comme les orchidées qu'ils contiennent.
24. Des efforts raisonnables seront déployés pour accorder l'espace demandé par chaque exposant.
25. **Les marchands qui vendent des orchidées pendant l'exposition doivent exposer un présentoir de taille proportionnelle au nombre de tables de vente louées.** Ces tables sont disponibles au coût indiqué sur le formulaire d'inscription.
26. Les tables d'exposition seront fournies gratuitement. Cependant, les toiles, plantes vertes décoratives et autres accessoires nécessaires au montage du présentoir doivent être fournis par l'exposant.
27. Aucun écran, paravent, textile ou division n'est fourni. On ne peut rien suspendre ou accrocher aux murs existants ou aux rideaux noirs. Les exposants devront fournir leur matériel d'exposition. Tout matériel raisonnable est permis.
28. Les Orchidophiles de Montréal fourniront et installeront l'éclairage pour les présentoirs. Toutefois, si un exposant désire utiliser son propre éclairage, celui-ci devra être approuvé par le Directeur d'Orchidexpo. Tout éclairage modifiant les couleurs sera éteint pendant le jugement.
29. Les affiches identifiant les exposants seront fournies par Les Orchidophiles de Montréal. Aucune autre forme d'affiche ne sera permise dans le hall d'exposition.
30. La mise en place est permise durant la période prévue par l'horaire. Toutes les plantes doivent être en place au plus tard à **minuit, le vendredi, 15 mars 2024.**
31. Les orchidées doivent être les seules plantes en fleurs dans un présentoir, sauf dans le cas des arrangements de fleurs coupées et des corsages où les orchidées doivent néanmoins dominer.
32. Toute plante jugée doit être identifiée par son nom de genre et d'espèce ou, s'il s'agit d'un hybride, par son nom d'hybride. Les orchidées primées doivent porter une mention à cet effet.
33. Le Directeur d'Orchidexpo se réserve le droit d'enlever tout présentoir, ou partie de celui-ci, s'il juge qu'il est de qualité non satisfaisante.
34. Toutes les plantes, présentoirs et autres objets présentés doivent rester en place jusqu'à **16h15, le dimanche, 17 mars 2024**, qu'ils aient été vendus ou non.

JUGEMENT

35. Seuls les juges, les aides au jugement et les personnes autorisées peuvent être présents sur le plancher d'exposition pendant le jugement.
36. Les juges et les aides au jugement doivent se familiariser avec les présents règlements de l'exposition.

37. Des rubans seront décernés aux première, deuxième et troisième places de chaque Classe, à la discrétion des juges. Un seul ruban de première place peut être décerné pour chaque Classe. Des rosettes et/ou des trophées seront décernés comme indiqué dans la **LISTE DES CLASSES, TROPHÉES & ROSETTES**.
38. Les juges ont l'autorité de décerner ou non tout ruban, prix ou trophée ainsi que de subdiviser toute Classe.
39. En plus des rubans et/ou trophées accordés par les juges, les plantes et les fleurs pourront éventuellement recevoir des mentions de l'AOS. En soumettant une plante ou un présentoir au jugement de l'AOS, l'exposant s'engage à recevoir toute mention accordée et à en payer les frais à l'AOS. Si l'exposant ne souhaite pas recevoir de telles mentions, il doit préciser «Pas de jugement AOS» sur le formulaire d'enregistrement. Une plante qui a déjà été jugée par l'AOS ne peut pas être jugée de nouveau par l'AOS avec les mêmes inflorescences et doit être identifiée «Pas de jugement AOS».
40. Avec l'accord du Directeur du jugement et du Directeur d'Orchidexpo, les étiquettes d'enregistrement doivent être enlevées des présentoirs à la fin du jugement et avant l'entrée du public.

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Les **présentoirs**, les **plantes** et **autres** doivent être enregistrés selon la procédure suivante :

ENREGISTREMENT EN LIGNE

1. L'enregistrement pour fins de jugement se fera **PRÉFÉRABLEMENT** directement sur le site web de la Société (<https://www.orchidophilesmontreal.com/enregistrement>) **entre le vendredi 8 mars 2024 et le vendredi 15 mars 2024 à 15h00 au plus tard**.
2. Une fois l'enregistrement complété sur le site web de la Société, l'exposant clique sur le bouton 'SOUMETTRE' au bas de l'écran et une fenêtre apparaîtra indiquant le nombre d'éléments enregistrés et un message confirmant qu'il recevra par courriel la liste PDF de ses étiquettes **BLANCHES** à apposer sur chaque item enregistré. Aucune autre confirmation d'enregistrement ne sera envoyée par courriel.
3. Si reçues avant le 14 mars 2024, l'exposant est encouragé à imprimer lui-même ses étiquettes blanches **AVANT** d'arriver sur le site de l'exposition. Si l'exposant n'a pas préalablement imprimé ses étiquettes blanches, ou si l'enregistrement a été fait **APRÈS** le 14 mars 2024, celles-ci seront disponibles sur place dans la Salle d'enregistrement.
4. L'exposant est responsable de vérifier immédiatement ses étiquettes blanches et signaler immédiatement toute erreur aux Aides à l'enregistrement pour que les corrections nécessaires soient faites avant la fin de la période d'enregistrement.

ENREGISTREMENT PAPIER

5. **EXCEPTIONNELLEMENT**, le formulaire d'enregistrement papier fourni par Les Orchidophiles de Montréal pourra être utilisé sur place et en personne le **vendredi 15 mars 2024, de 15h à 20h00**. Ce formulaire est aussi disponible en format PDF sur le site web de la Société.

6. Si l'exposant utilise le Formulaire papier fourni par Les Orchidophiles de Montréal. Il doit:
- ÉCRIRE LISIBLEMENT.
 - Y inscrire son nom et, si applicable, celui de la Société qu'il représente;
Chaque exposant d'un présentoir de groupe ou de Société doit utiliser un Formulaire séparé et recevoir son propre numéro d'exposant (# Exposant). Cependant, il n'y aura qu'un seul numéro de présentoir (# Stand) pour un présentoir de groupe.
 - Y indiquer le numéro de Classe (# Classe) pour chaque item enregistré :
Une application de recherche des numéros de Classes est disponible à même la procédure d'enregistrement en ligne sur le site web. Une liste des genres et des Classes correspondantes est aussi disponible en format papier dans la Salle d'enregistrement. Ces outils permettent aussi d'identifier une Classe pour chaque **espèce** de *Dendrobium* et de *Paphiopedilum*.

EN CAS DE DOUTE, DEMANDEZ DE L'AIDE !!!

- Y indiquer le nom de chaque plante exposée. Si la plante est un hybride non enregistré auprès de la RHS, inscrire le nom des parents du croisement. Si la plante a reçu un prix, inscrire l'acronyme de ce dernier (AM, HCC, FCC, etc.).

NE RIEN ÉCRIRE DANS LES AUTRES CASES.

7. Une fois rempli, remettre le Formulaire papier aux Aides à l'enregistrement. On vous attribuera ensuite un numéro de présentoir (Kiosque), un numéro d'exposant (Exposant) et un numéro d'étiquette (Étiquette (#)) pour chaque item enregistré.

ENREGISTREMENT DE PLANTES DANS LES PRÉSENTOIRS DES ORCHIDOPHILES DE MONTRÉAL

8. Il y a 3 présentoirs pour les Orchidophiles de Montréal comme suit :
- Le présentoir principal
 - Le présentoir des orchidées miniatures
 - Le présentoir des parfums
9. Les membres qui désirent exposer une orchidée dans un de ces présentoirs devront en faire l'enregistrement eux-mêmes AVANT de la déposer à l'endroit où les présentoirs seront installés.
10. Les étiquettes d'enregistrement seront fournies aux responsables des présentoirs à la toute fin de la période d'enregistrement.

POUR TOUTE AIDE OU INFORMATION, S'ADRESSER AUX AIDES À L'ENREGISTREMENT.

PRIX DÉCERNÉS PAR LES ORCHIDOPHILES DE MONTRÉAL

Des rubans pour première, deuxième et troisième places seront décernés aux plantes au mérite. Une rosette et /ou un trophée seront décernés au meilleur de chaque Classe suivante :

TROPHÉES & ROSETTES :

- Meilleur Présentoir amateur (Classes C001 à C004)
- Meilleur Présentoir d'un marchand (Classe C005)
- Meilleur Présentoir d'une Société d'orchidophilie (Classe C006)
- Meilleur Présentoir éducatif (Classe C007)
- Meilleur de l'Alliance des *Cattleya* (Classes C015 à C032)
- Meilleur de l'Alliance des Cypripèdes (Classes C033 à C044h)
- Meilleur de l'Alliance des *Vanda* (Classes C045 à C060)
- Meilleur *Phalaenopsis* (Classes C063 à C077)
- Meilleur de l'Alliance des *Oncidium* (Classes C078 à C091)
- Meilleur de l'Alliance des *Cymbidium* (Classes C092 à C102)
- Meilleur de l'Alliance des *Dendrobium* (Classes C103 à C109)
- Meilleur de l'Alliance des Pleurothallides (Classes C110 à C111a)
- Meilleur des Autres genres (Classes C112 à C119)
- Meilleur Parfum (Classe C308)
- Meilleur Œuvre d'art (Classes C300 à C301a, C303 à C306 et C309)
- Meilleure Photo d'orchidée (Classes C302a et C302b)

TROPHÉES DE L'EXPOSITION:

- Trophée Henry Teuscher, Meilleur plant de l'exposition (Classes C015 à C119)
- Trophée André Poliquin, Meilleur plant espèce (Classes C015 à C119)
- Trophée Raymond Gauthier, Meilleur plant spécimen – (Classes C015 à C119)
- Trophée Marc-André Brassard, Meilleur plant miniature – (Classes C015 à C119)
- Trophée Denise Des Trois Maisons, Meilleure plant des présentoirs des Orchidophiles de Montréal
- Trophée Gisèle Laramée, Meilleur Cypripède des présentoirs des Orchidophiles de Montréal
- Trophée du Président, Meilleur Présentoir - (Classes C001 à C007)

À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE DE LA PART D'UN EXPOSANT, TOUTES LES PLANTES ENREGISTRÉES ET TOUT PRÉSENTOIR SONT ÉLIGIBLES À CES PRIX À LA DISCRÉTION DES JUGES.

LISTE DES CLASSES, TROPHÉES & ROSETTES

PRÉSENTOIRS

Classe

- C001 Présentoir amateur, 1 à 5 plantes
- C002 Présentoir amateur, 6 à 15 plantes
- C003 Présentoir amateur, 16 à 25 plantes
- C004 Présentoir amateur, plus de 25 plantes
- C005 Présentoir d'un marchand ou d'un éleveur
- C006 Présentoir d'une Société orchidophile
- C007 Présentoir éducatif

Classes C001 à C004	Trophée & Rosette - Meilleur présentoir Amateur
Classe C005	Trophée & Rosette - Meilleur présentoir Marchand
Classe C006	Trophée & Rosette - Meilleur présentoir d'une Société d'orchidophilie
Classe C007	Trophée & Rosette - Meilleur présentoir Éducatif
Classes C001 à C007	Trophée du Président & Rosette - Meilleur présentoir

ALLIANCE DES CATTLEYA

Classe

C015	<i>Epidendrum</i> espèces
C016	<i>Encyclia</i> espèces
C017	<i>Epidendrum</i> et <i>Encyclia</i> hybrides
C018	<i>Epidendrum</i> et <i>Encyclia</i> hybrides intergénériques
C019	<i>Brassavola</i> (incluant <i>Rhycholaelia</i>) espèces, hybrides intra et intergénériques autres que ci-dessus mais excluant <i>Cattleya</i>
C020	<i>Broughtonia</i> espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus mais excluant <i>Cattleya</i>
C021	<i>Laelia</i> espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus mais excluant <i>Cattleya</i>
C023	<i>Cattleya</i> espèces
C023a	Genres alliés aux <i>Cattleya</i> espèces autres que ci-dessus
C024	<i>Cattleya</i> hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus - Blancs
C025	<i>Cattleya</i> hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus - Semi-alba (blanc à labelle rouge/pourpre)
C026	<i>Cattleya</i> hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus - Rouges/Rouge-Lavande
C027	<i>Cattleya</i> hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus - Jaunes/Orange
C028	<i>Cattleya</i> hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus - Vert
C029	<i>Cattleya</i> hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus - Lavande/Mauve/Pourpre
C030	<i>Cattleya</i> hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus - « Splash » toutes couleurs
C030a	<i>Cattleya</i> hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus - autres couleurs
C031	Genres alliés aux <i>Cattleya</i> hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus
C032	<i>Cattleya</i> et genres alliés espèces, hybrides et hybrides intergénériques - Miniatures - hauteur de la plante excluant l'inflorescence 10 pouces (25 cm) ou moins

Classes C015 à C032

Trophée & Rosette - Meilleur plant des Cattleya

ALLIANCE DES CYPRIPEDES

Classe

C033	<i>Paphiopedilum</i> espèces - Sections Concoloria, Emersoniana et Parvisepalum ⁽¹⁾
C034	<i>Paphiopedilum</i> espèces - multifloraux, Sections Coryopedilum et Pardalopetalum ⁽²⁾
C034a	<i>Paphiopedilum</i> espèces - Sections Ceratopetalum, Paphiopedilum, et Pumilum ⁽³⁾
C035	<i>Paphiopedilum</i> espèces - Sections Barbata, Cochlopetalum et Megastaminodium ⁽⁴⁾
C036	<i>Paphiopedilum</i> hybrides primaires et complexes - Vinicolores ⁽⁵⁾
C037a	<i>Paphiopedilum</i> hybrides primaires - Blancs ⁽⁵⁾
C037b	<i>Paphiopedilum</i> hybrides primaires - Verts/Jaunes ⁽⁵⁾
C037c	<i>Paphiopedilum</i> hybrides primaires - Bronze/Acajou ⁽⁵⁾
C037d	<i>Paphiopedilum</i> hybrides primaires - Rouges/Roses ⁽⁵⁾
C037e	<i>Paphiopedilum</i> hybrides primaires - autres couleurs ⁽⁵⁾
C038a	<i>Paphiopedilum</i> hybrides complexes - Blancs ⁽⁵⁾
C038b	<i>Paphiopedilum</i> hybrides complexes - Verts/Jaunes ⁽⁵⁾
C038c	<i>Paphiopedilum</i> hybrides complexes - Bronze/Acajou ⁽⁵⁾
C038d	<i>Paphiopedilum</i> hybrides complexes - Rouges/Roses ⁽⁵⁾
C038e	<i>Paphiopedilum</i> hybrides complexes - autres couleurs ⁽⁵⁾
C044a	<i>Phragmipedium</i> espèces à longs pétales (longueur minimale des pétales: 15 cm)
C044b	<i>Phragmipedium</i> espèces - Rose /Jaune /Rouge /Orange, autre que ci-dessus
C044c	<i>Phragmipedium</i> espèces - Vert/Brun, autre que ci-dessus
C044d	<i>Phragmipedium</i> hybrides à longs pétales (i.e. hybrides de <i>Phragmipedium caudatum</i>)
C044e	<i>Phragmipedium</i> hybrides Rose/Blanc, autre que ci-dessus
C044f	<i>Phragmipedium</i> hybrides Rouge/Jaune/Orange, autre que ci-dessus (i.e. hybrides de <i>Phragmipedium besseae</i>)
C044g	<i>Phragmipedium</i> hybrides Vert/Brun, autre que ci-dessus
C044h	<i>Cypripedium</i> et genres alliés espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus, incluant <i>Mexipedium</i> et <i>Selenipedium</i>

⁽¹⁾ *armeniicum, bellatulum, concolor, delenatii, emersonii, godefroyae, hangianum, jackii, josiana, leucochilum, malipoense, micranthum, myanmaricum, niveum, thianum, trungkienii, vietnamense, wenshanense, xichouense.*

⁽²⁾ *adductum, dianthum, gigantifolium, glanduliferum, haynaldianum, intaniae, kolopakingii, lowii, lynnianae, ooi, parishii, philippinense, platyphyllum, praestans, randsii, richardianum, rothschildianum, sanderianum, stonei, supardii, wilhelminae.*

- (3) *areeanum, barbigerum, boxallii, charlesworthii, christensonianum, coccineum, cornuatum, daoense, densissimum, druryi, exul, fairrieianum, gratrixianum, guangdongense, helenae, henryanum, herrmannii, hirsutissimum, insigne, notatisepalum, papilio-laoticus, rungsuriyanum, sallieri, spicerianum, stenolomum, sulivongii, tigrinum, tranlienianum, trantuanii, vejvarutianum, villosum.*
- (4) *acmodontum, agusii, appletonianum, argus, ayubianum, barbatum, braemii, bullenianum, bungebelangii, callosum, canhii, ciliolare, dayanum, dodyanum, fowliei, glaucophyllum, hennisianum, hookerae, inamorii, javanicum, lawrenceanum, liemianum, lunatum, mastersianum, moquetteanum, nataschae, papuanum, parnatatum, primulinum, purpuratum, qingyongii, robinsonianum, rohmanii, sangii, schoseri, sugiyamanum, sukhakulii, superbiens, tonsum, urbanianum, venustum, victoria-mariae, victoria-regina, viniferum, violascens, wardii, wentworthianum, zulhermanianum*
- (5) La couleur des hybrides de *Paphiopedilum* est basée sur la couleur dominante des pétales et du labelle, et non du sépale dorsal.

Classes C033 à C044h

Trophée & Rosette - Meilleur plant des Cyripèdes

ALLIANCE DES VANDA

Classe

- C045 *Aerangis* espèces, hybrides et hybrides intergénériques
- C046 *Aerides* espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus
- C047 *Angraecum* espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus
- C048 *Arachnis* espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus
- C054 *Rhynchostylis* espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus
- C055 *Renanthera* espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus
- C056 *Vanda* espèces (incluant *Neofinetia*) **en fleurs**
- C056a *Vanda* espèces (incluant *Neofinetia*), hybrides ou intergénériques **sans fleur**
- C057 *Vanda* hybrides, feuilles cylindriques et semi cylindriques
- C058 *Vanda* hybrides, feuilles larges
- C059 *Vanda* hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus, mais excluant *Doritis* et *Phalaenopsis*
- C060 Genres alliés aux *Vanda* espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus mais excluant *Doritis* et *Phalaenopsis*

Classes C045 à C060

Trophée & Rosette - Meilleur plant des *Vanda*

PHALAEOPSIS⁽⁶⁾

Classe

C063 *Phalaenopsis* espèces

C064a *Phalaenopsis* hybrides - Blancs sans marques⁽⁷⁾

C064b *Phalaenopsis* hybrides - Blancs à labelle coloré sans marques⁽⁷⁾

C064c *Phalaenopsis* hybrides - Blancs avec marques⁽⁷⁾

C064d *Phalaenopsis* hybrides - multifloraux, Blancs avec ou sans marques^{(7) (8)}

C064e *Phalaenopsis* hybrides - Roses sans marques⁽⁷⁾

C064f *Phalaenopsis* hybrides - Roses avec marques⁽⁷⁾

C064g *Phalaenopsis* hybrides - multifloraux, Roses avec ou sans marques^{(7) (8)}

C065a *Phalaenopsis* hybrides - Jaunes sans marques⁽⁷⁾

C065b *Phalaenopsis* hybrides - Jaunes avec marques⁽⁷⁾

C065c *Phalaenopsis* hybrides - multifloraux, Jaunes avec ou sans marques^{(7) (8)}

C065d *Phalaenopsis* hybrides - Rouges sans marques⁽⁷⁾

C066a *Phalaenopsis* hybrides - Rouges avec marques⁽⁷⁾

C066b *Phalaenopsis* hybrides - multifloraux, Rouges avec ou sans marques^{(7) (8)}

C066c *Phalaenopsis* hybrides - autres couleurs que ci-dessus sans marques⁽⁷⁾

C066d *Phalaenopsis* hybrides - autres couleurs que ci-dessus avec marques⁽⁷⁾

C066e *Phalaenopsis* hybrides - multifloraux, autres couleurs avec ou sans marques^{(7) (8)}

C077 *Phalaenopsis* hybrides intergénériques autres que ci-dessus

⁽⁶⁾ Incluant *Doritis*, *Hygrochilus*, *Kingidium*, *Kingiella*, *Ornithochilus* et *Sedirea* qui sont des synonymes de *Phalaenopsis*

⁽⁷⁾ Marques : points, raies, stries, barres ou voile (« blush »)

⁽⁸⁾ Les multifloraux ont de nombreuses fleurs de 2,5 pouces (6 cm) de diamètre ou moins sur des inflorescences ramifiées lorsque matures (ex. : hybrides de *Phalaenopsis equestris*)

ALLIANCE DES ONCIDIUM

Classe

- C078 *Brassia*⁽⁹⁾ espèces, hybrides et hybrides intergénériques
- C079 *Miltonia* et *Miltoniopsis* espèces⁽¹⁰⁾
- C080 *Miltonia* et *Miltoniopsis* hybrides
- C081 *Miltonia* et *Miltoniopsis* hybrides intergénériques autres que ci-dessus
- ~~82 *Odontoglossum* espèces~~
- ~~83 *Odontoglossum* hybrides~~
- ~~84 *Odontoglossum* hybrides intergénériques autres que ci-dessus~~
- C085 *Oncidium* espèces, sauf les équitants (incl. *Odontoglossum*)
- C086 *Oncidium* hybrides, sauf les équitants (incl. *Odontoglossum*)
- C087 *Oncidium* équitants (*Tolumnia* et genres apparentés) espèces
- C088 *Oncidium* équitants (*Tolumnia* et genres apparentés) hybrides
- C090 *Oncidium* (incl. *Odontoglossum*) hybrides intergénériques autres que ci-dessus
- C091 Genres alliés aux *Oncidium* espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus

⁽⁹⁾ Incluant *Ada*, *Brachtia*, *Brassiopsis* et *Mesospinidium* qui sont des synonymes de *Brassia*

⁽¹⁰⁾ *Miltonia warscewiczii* est maintenant *Oncidium fuscatum*

Classes C078 à C091 **Trophée & Rosette - Meilleur plant des *Oncidium***

ALLIANCE DES CYMBIDIUM

Classe

- C092 *Cymbidium* espèces
- C092a *Cymbidium* espèces végétatives, hybrides et intergénériques sans fleur
- C093 *Cymbidium* hybrides standards - blancs avec ou sans marque
- C094 *Cymbidium* hybrides standards - Jaunes/Orange avec ou sans marques
- C095 *Cymbidium* hybrides standards - Rouges avec ou sans marques
- C096 *Cymbidium* hybrides standards - Violet/Mauve/Pourpre avec ou sans marques
- C097 *Cymbidium* hybrides standards - autres couleurs avec ou sans marques
- C098 *Cymbidium* hybrides miniatures - Blancs avec ou sans marques
- C099 *Cymbidium* hybrides miniatures - Jaunes/Orange avec ou sans marques
- C100 *Cymbidium* hybrides miniatures - Rouges avec ou sans marques
- C101 *Cymbidium* hybrides miniatures - Violet/Mauve/Pourpre avec ou sans marques
- C101a *Cymbidium* hybrides miniatures - autres couleurs avec ou sans marques
- C102 *Cymbidium* et Genres alliés aux *Cymbidium* espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus

Classes C092 à C102 **Trophée & Rosette - Meilleur plant des *Cymbidium***

ALLIANCE DES DENDROBIUM

Classe

C103 *Dendrobium* espèces - type Nobile

C104 *Dendrobium* espèces - types Phalaenopsis et Antilope

C105 *Dendrobium* espèces - type Nigrohirsute

C105a *Dendrobium* espèces autres que ci-dessus

C106 *Dendrobium* hybrides - type Nobile

C107 *Dendrobium* hybrides - type Phalaenopsis et Antilope

C108 *Dendrobium* hybrides - type Nigrohirsute

C108a *Dendrobium* hybrides autres que ci-dessus

C108b *Dendrobium* espèces, hybrides et intergénériques ~~végétatifs~~ **sans fleurs**

C109 *Dendrobium* et genres alliés (incl. *Bulbophyllum*) espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus

Classes C103 à C109 **Trophée & Rosette - Meilleur plant des *Dendrobium***

ALLIANCE DES PLEUROTHALLIDES

Classe

C110 *Masdevallia* et genres alliés espèces

C110a *Masdevallia* et genres alliés hybrides et hybrides intergénériques

C110b *Dracula* espèces

C110c *Dracula* hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus

C111 *Pleurothallis* et genres alliés espèces autres que ci-dessus

C111a *Pleurothallis* et genres alliés hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus

Classes C110 à C111a

Trophée & Rosette - Meilleur plant des Pleurothallides

AUTRES GENRES

Classe

- C112 *Lycaste* et genres alliés espèces, hybrides et hybrides intergénériques
- C113 *Maxillaria* et genres alliés espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus (incl. *Scuticaria*)
- C113a *Coelogyne* et genres alliés espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus (incl. *Dendrochilum*)
- C114 *Zygopetalum* et genres alliés espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus
- C115 *Catasetum*, *Cychnoches*, *Mormodes* et genres alliés espèces, hybrides et hybrides intergénériques autres que ci-dessus
- C116a Orchidées «Bijou» ("Jewel Orchids") en fleurs
- C116b Orchidées cultivées pour leur feuillage
- C117 Espèces, hybrides et hybrides intergénériques non couverts ci-dessus
- C119 Semis fleurissant pour la première fois, Classes 15 à 117⁽¹¹⁾

⁽¹¹⁾ Le meilleur de la Classe 119 compétitionnera pour un Trophée et une Rosette avec les autres de son Alliance.

Classes C112 à C117 **Trophée & Rosette - Meilleur plant autres alliances**

DIVISION ARTISTIQUE

Classe

C300a Peintures - professionnel

C300b Peintures - amateur

C300c Aquarelle - professionnel

C300d Aquarelle - amateur

C301 Dessins

C301a Œuvres d'enfants (jusqu'à 12 ans), tout médium

C302a Photographies - professionnel

C302b Photographies - amateur

C303 Céramiques, émaux et sculptures - professionnel

C304 Céramiques, émaux et sculptures - amateur

C305 Bijoux et métaux ouvrés

C306 Petits points, tapisserie et œuvres sur tissus

C308 Parfums

C309 Œuvres autres que ci-dessus

Classes C300 à C301,
C303 à C306 et C309

Trophée & Rosette - Meilleur œuvre artistique

Classe C308

Trophée & Rosette - Meilleur parfum

Classes C302 et C302b

Trophée & Rosette - Meilleur photo d'orchidée

<http://orchidophilesmontreal.com>